



PROCES VERBAL ANMSM

30 janvier 2016 – Beaufort (73)

Présents : 25 personnes + 22 pouvoirs

AG extraordinaire : modification des statuts : Concerne administration et fonctionnement

Article 6 :

L'association est administrée par un conseil d'administration de 15 membres maximum élu pour 2 années et rééligibles. (Au lieu de 10 auparavant)

Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un bureau constitué par un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et leurs adjoints.

La suite de l'article = pas de changement

Article 7 :

Remplacer bureau par CA.

En cas de partage des voix, le bureau décide et la voix du Président est prépondérante en cas d'égalité des voix au sein du bureau.

Un règlement intérieur permet de préciser les spécificités et le fonctionnement de l'association et notamment le règlement d'éventuels litiges.

Article 8 = pas de changement

Remplacer bureau par CA dans les articles 9 et 10

VOTE sur une modification des statuts : OUI à l'unanimité

AG ordinaire

1/Rapport moral : France Rocourt

Cette année, nous avons essayé de fonctionner avec un peu plus de communication, action pas forcément facile car nous sommes dispersés dans toute la France.

Au sein du conseil d'administration, nous avons eu 4 réunions officielles : le 19 janvier, le 30 avril, le 1^{er} juin et les 22 et 23 septembre. Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu interne au conseil d'administration.

Les informations sont largement diffusées aux membres grâce au site internet ; Bref, nous avons un peu progressé en ce qui concerne la communication interne.

Comme l'année dernière, je serai brève laissant à ceux qui ont mené les différentes actions que je vais énumérer le soin de les exposer dans le détail.

Passons donc en revue les différentes actions 2015 de l'ANMSM

Le planning UMH Huez :

Comme vous le savez notre association a signé une convention avec le CHU en 2003 afin de renforcer le SAMU 38 sur les périodes hivernales et estivales en fournissant des médecins possédant la double compétence : urgence et montagne afin de médicaliser le détachement hélico de l'Alpe d'Huez. Il y a beaucoup de volontaires mais on ne peut multiplier les intervenants. Il est important que ceux qui participent à ce tableau de garde investissent dans les actions en lien avec l'ANMSM et que ceux qui font des gardes ailleurs laissent la place à ceux qui n'ont que l'Alpe d'Huez pour médicaliser le secours en montagne. L'ANMSM réalise 70% du planning

Le DIUMUM :

Sa réputation n'est plus à faire. Grâce à l'action d'Isabelle Favier et Marc Blancher, il rayonne sur le secours en montagne

Le recyclage des guides par l'APRIAM :

François Albasini s'occupe de ce dossier avec Pierre Durand. Tout s'est bien déroulé cette année. Un support pédagogique unique permet aux médecins intervenants de tenir le même langage quelque soit leur origine. Seule chose pas tout à fait au point : la rémunération des médecins. En effet l'APRIAM paie sur facture. Cette action valorise le numéro de formateur de l'association. 12 médecins expérimentés sont référents pour effectuer cette formation

Le dossier DPC

Action prise en main par Christophe Lanièce. Grâce à une convention signée avec Perfsanté, le dossier a été déposé en septembre et est en cours de traitement.

Les centres de formation CNISAG et CNEAS :

Avec le CNISAG : une convention lie la gendarmerie et l'ANMSM .

Avec le CNEAS les relations sont moins formalisées, une convention est en cours de rédaction.

Les centres de formation fournissent l'encadrement technique des stages du DIUMUM, en échange l'ANMSM par ses médecins participent au niveau médical aux stages de formation des sauveteurs en montagne. Merci à tous ceux qui consacrent du temps bénévolement à cette action.

Pour uniformiser les réponses des médecins, des supports pédagogiques sont en cours de rédaction par Cécile Meunier, Martin Pinet et Patrick Basset.

Référentiel d'aide à la médicalisation pour les sauveteurs :

Après avoir été présenté une première fois au congrès de Valloire, il l'a été cette année au congrès SFMU. Les centres de formation l'ont entre les mains et les fiches pédagogiques sont en cours de rédaction. Les centres gendarmes et CRS commencent les formations cette année.

Convention avec le parc National de la Vanoise :

Une lettre/convention a été rédigée afin de valider le contenu de la pharmacie de fond de sac des gardes du parc. C'est Isabelle Favier Bonaquet qui gère ce dossier.

Pour rester en Vanoise :

L'ANMSM avait prévu un trekking au Népal à l'automne avec comme guide Kaptan que tout le monde connaît. Celui-ci a été annulé en raison du tremblement de terre. Nous avons fait appel aux dons au sein de l'association, afin d'aider à la reconstruction du village de Kaptan. Dans ce cadre, nous avons récolté 2455 euros déposés sur le compte français de Kaptan. Ces dons leur ont permis d'acheter des bâches et du bétail.

La CISA-IKAR :

L'ANMSM participe maintenant activement au groupe France. Cette année, Marc Blancher et François Albasini ont participé aux réunions.

La Checklist avalanche est opérationnelle, la FFME propose une aide.

La bonification pour les treuillages hélico :

Dossier pris en main par Fabien Argenone aidé de Stéphane Lère. Ils vous expliqueront leur action.

La fréquence radio ANMSM

Dossier suivi par François Albasini. L'avalanche à Valfréjus montre tout l'intérêt pour les médecins de communiquer entre eux

Les stages : Pierre Durand vous fera un compte-rendu de ceux-ci qui ont été nombreux.

Jean-Philippe vous parlera du stage à Chamonix avec le CNEAS et le mannequin intelligent.

Le site internet : si vous avez la curiosité de vous connecter, vous pourrez voir que grâce à Ali, celui-ci bouge pas mal

Et pour finir :

Un partenariat est créé avec sport outdoor à Francin où nous bénéficions des prix professionnels ainsi que de ventes promotionnelles.

L'association ULTRATRILSCIENCES propose un partenariat avec l'ANMSM afin d'améliorer la visibilité de chacune des associations : son président Patrick Basset propose de s'échanger nos liens internet. Vote et ok à l'unanimité.

Nous n'avons pu répondre présent au salon secours expo à Paris et avons annulé au dernier moment la participation ANMSM au congrès de l'ANENA à Val Thorens.

Comme vous pouvez le constater, l'année s'est révélée active.

2/La parole est aux différents acteurs qui précisent certaines choses

*DIUMUM : Marc Blancher explique que le diplôme a du succès avec 60 dossiers présentés par an pour 20 candidats retenus.

*convention avec PERFSANTE pour la mise en place du DPC : Christophe Lanièce explique que le dossier est monté et présenté. Il manque quelques infos mais le label est pour bientôt et le stage de validation de compétences est en marche.

*conventions CNISAG et CNEAS opérationnelles : Jean-Philippe Page remercie le CNEAS pour la journée médicale avec montée du mannequin haute fidélité aux Cosmiques. Sylvain Couloumy est heureux de cette nouvelle collaboration et espère qu'elle va continuer car les besoins sont réciproques.

*ICAR : Marc Blancher explique que suite à plusieurs années de travail, lors du dernier congrès en Irlande, la check-list avalanches est opérationnelle. Prochaine réunion en Bulgarie pour valider la procédure sur les secours multi victimes. François Albasini ajoute que la prochaine ICAR aura lieu à Chamonix en 2018 et que l'ANMSM serait bien placée pour présenter des ateliers. France remercie Marc et François pour leur travail.

*mise en place d'une fréquence RADIO 150 ANMSM : François Albasini explique que pour adhérer au Grand Réseau des Alpes, il faut posséder une fréquence commerciale. L'ANMSM possède maintenant une fréquence et permet à tous ses adhérents de posséder une radio et d'être adhérents au GRA. Il est question de mettre la fréquence ANMSM gratuitement à disposition des services d'urgence comme fréquence des médecins du secours en montagne. La condition sera l'adhésion au GRA pour chaque poste détenu. Travail avec Damien Dupont de Sysoco et Joël Veyret, président du Grand Réseau des Alpes. Cotisation de 60€/an par poste.

*bonification de la retraite pour services aériens (treuillages, heures de vol) : Fabien Argenone et Stéphane Lere ont fait une demande pour que les médecins du secours en montagne puissent bénéficier de cette bonification. Le dossier a été déposé et refusé pour le moment. Il est prévu un rdv

avec des politiques et une réponse est attendue dans les 3 mois qui viennent. Fabien propose d'écrire une lettre au 1^{er} ministre, seul habilité à décider et France la validera sous l'ANMSM.

*site internet : Ali Krim demande de l'aide pour faire le tri dans les archives médicales. Faut-il prévoir une restructuration ? Ali a mis en place un DRIVE sur google pour que le CA puisse noter ses heures de bénévolat. Il va ajouter les 4 nouveaux membres élus.

*partenariat avec SPORT OUTDOOR à Francin : Christophe Clappier, le responsable commercial présente son magasin et le fonctionnement du site internet réservé aux adhérents ANMSM.

*MASTER EUROPEEN des médecins du secours en montagne : Marc Blancher explique qu'il est proposé par une université italienne. Il a proposé au responsable que l'ANMSM assure la formation du module francophone lors de ce diplôme afin de couper court aux velléités de certains organismes privés non légitimes.

*STAGES : Pierre Durand rappelle les 3 formes de stages proposés par l'ANMSM. Rappelle que les stages d'entraînement sont importants et fait le point sur les assurances. France réexplique les avantages du GMPA

* CARNET DE VOL : question de Marc Blancher pour savoir où en est le dossier carnet de vol, car très important pour comptabiliser les heures de vol des médecins. Jeanne Oberlin et Ali Krim travaillent dessus et nous tiennent au courant.

3/ Rapport financier : Valérie Durand

1. Présentation des comptes et activités

L'Assemblée Générale, après avoir entendue le rapport de la trésorière, approuve les comptes de l'exercice 2015. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Affectation du résultat

La présidente propose d'affecter le résultat 2015 au report à nouveau.

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de **2351€** de l'exercice 2015 au report à nouveau. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les comptes 2015 sont validés par l'expert comptable du cabinet Caléo.

* ouverture d'un compte épargne où sont déposés 30 000€ (Livret A)

*BENEVOLAT : valorisation du temps passé de 427 heures pour 2015. Il s'agit d'une nouveauté dont le calcul est encore loin du compte.

Vote : approbation à l'unanimité rapport moral et financier

4/ Nouveau conseil d'administration

Les 10 anciens se représentent : Ali Krim, Raphaël Briot, Marc Blancher, Jean-Philippe Page, Pierre Durand, Franc Mengelle, Christophe Lanièce, France Rocourt, François Albasini, Valérie Durand

4 nouveaux élus à l'unanimité Fabien Argenone, Patrick Basset, Cécile Meunier, Isabelle Favier

Vote : unanimité pour le nouveau conseil d'administration